

# Préparation Habilitation électrique non électricien HOB0

initial/recyclage

## RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Décret n° 2016-1318 du 5 octobre 2016 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage  
Article L. 4121-1 : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

## OBJECTIFS

Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques.  
Repérer les environnements ou locaux présentant un risque électrique  
Utiliser du matériel et outillage de façon adaptée en fonction des risques de l'environnement de l'utilisateur

## PROGRAMME

### THEORIE (tronc commun 1)

Introduction aux notions élémentaires en électricité

- Mieux comprendre l'environnement de l'habilitation électrique HO - BO
- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant
- Évaluation des risques électriques
- Exemple d'accidents électriques : contact direct, indirect, court-circuit
- Identifier le classement et l'environnement des installations électriques
- Appréhender les notions d'intervention et de travaux non électriques en BT (Basse Tension)
  - > Focus sur les travaux non électriques en HT
- Prise de connaissances de quelques recommandations sur l'habilitation électrique HOB0
- Panorama de la réglementation selon le code du travail
- Panorama de la réglementation selon les normes UTE

Comment travailler en sécurité avec son habilitation électrique HOB0 ?

- Maîtriser les distances de sécurité selon la réglementation HOB0
- Intégrer la notion d'autorisation de travaux ou autorisation d'intervention
- Savoir lire et comprendre la signalisation

- Appréhender les gestes liés à votre intervention : Manoeuvre et consignation
  - > Principe et exemples de verrouillage
  - > Visualiser le rôle des intervenants
  - > Autorisation et pratiques adaptées à chaque intervenant
- Identifier le matériel de sécurité électrique nécessaire pour intervenir
  - > Les équipements de protection individuelle (EPI)
  - > Les outils électriques portatifs à main
  - > L'outillage non spécifique aux électriciens

Adopter la bonne conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Savoir comment réagir en cas d'incendie dans une installation électrique
- Savoir comment réagir face à une victime électrocutée ou électrisée

### PRATIQUE

- Mise en situation pratique

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés, études de situations concrètes au moyen de vidéoprojecteur/paperboard et exercices pratiques.

**PUBLIC CONCERNE :** Tout opérateur

**PRE-REQUIS :**

**LIEU :** Agence ECOPREV ou INTRA ENTREPRISE

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** 10 personnes

**DUREE DE LA FORMATION :** 1 JOUR (7 HEURES)

**ACCESSIBILITE HANDICAPE :** En cas de situation de handicap, l'Organisme ECOPREV étudiera la faisabilité de réalisation de la formation.

**VALIDATION DES ACQUIS :** • Les acquis théoriques sont évalués sous forme de QCM et la pratique lors du parcours d'évaluation. • Une attestation est remise à l'issue de la formation. • Nous préconisons un renouvellement de cette formation tous les 3 ans